La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous les jours sauf les week-end

18ème année - N° 3095 - Jeudi 08 Février 2018 - Prix : 200 Fc

ASSISES NATIONALES

Une deuxième journée consacrée à la jeunesse



Présentation sur la gouvernance sociale et culturelle

ENVIRONNEMENT

Vers une sortie de crise, pour les ordures dans la capitale

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Février 2018

Lever du soleil:
06h 04mn
Coucher du soleil:
18h 38mn



Fadjr :	**04h 50mn**
Dhouhr :	**12h 24mn**
Ansr :	**15h 53mn**
Maghrib:	**18h 41mn**
Incha:	**19h 55mn**

La question de Mayotte doit être réinscrite aux débats de l'Onu

Mardi dernier, la journée était consacrée à la question de l'ile comorienne de Mayotte et la place des Comores dans le monde. Dans son intervention, l'expert chargé de la question mahoraise Mbaé Toyb a commencé par faire un bref rappel historique consistant à rappeler que la colonisation de Mayotte a commencé en 1841 pour finir à Ngazidja en 1912. Il a constaté l'existence d'une ligne de démarcation, un mur marin qui empêche la libre circulation entre les iles, l'instauration du visa Balladur en 1994 responsable d'une perte en vies humaines de plus de "20 000 personnes", les decasages et les habitations brulées, la déscolarisation et le placement dans les centres de rétention des enfants et d'une "xénophobie" dans les rues jamais constatée auparavant.

« Aujourd'hui nous assistons aux emprisonnements sans jugement et des expulsions. De 2004 à 2015, il y a eu 206 000 expulsions », illustre-t-il avant de dénoncer l'absence d'une politique commune sur la question de Mayotte. Selon ses propos, les gouvernements successifs aux Comores sont venus avec des politiques différentes.

Face à l'intransigeance de la France et ce malgré une vingtaine de résolutions et de condamnations internationales, les experts préconisent la mise en place d'une politique de restauration de l'intégrité territoriale, le rétablissement de la vérité historique concernant la colonisation de Mayotte, rejeter la vision française quant au règlement de la question.

« Nous devons nous rassembler pour l'unité nationale, réinscrire la question à l'ordre du jour de l'assemblée générale des Nations Unies et introduire cette question lors de toutes les interventions comoriennes dans les organismes mondiaux et demander le dialogue sous l'égide des Nations unies », poursuit-il. Plusieurs participants ont pris la parole à l'image de la représentante de l'Organisation internationale de la francophonie, Béatrice Attalah qui conseille de toujours parler de la question de Mayotte lors de toutes les interventions internationales des Comores. Si Soefo Aboudou parle de synergie, de resserrement des liens, d'interconnexion et d'accroissement de la communication autour de la question, le ministre de l'Intérieur Mohamed Daoudou s'est quant à lui attardé sur les acquis à préserver sur cette question.

Mohamed Youssouf

ASSISES NATIONALES

Said Hassan: "*Beaucoup de désorganisation (…) Et je n'ai pas eu l'impression qu'on était là pour travailler*"

Les travaux des assises nationales ont débuté hier matin. Said Hassan, un jeune issu de la diaspora dénonce une mauvaise organisation de cet événement voulu historique. Il a accepté de nous livrer ses impressions après cette première journée de travaux en mage des assises nationales.

La Gazette des Comores / HZK-Presse : Quel est votre constat en ce début des travaux des assises nationales ?

Said Hassan : Le premier constat que j'ai fait en ce premier jour des travaux des assises est qu'il y a eu beaucoup de désorganisation vis à vis de la population. Tout le monde était tellement excité de se retrouver là qu'on n'a pas pu prendre les mesures nécessaires pour l'organisation de l'événement. Je n'ai pas eu l'impression qu'on était là pour travailler. Nous, la diaspora, sommes venus pour exprimer notre point de vue, participer et ramener notre petite pierre à l'édifice. Aujourd'hui, ce que nous voyons est le contraire. Soit ils ont placé la barre trop haut et ne maitrisent pas la situation. Soit c'est le protocole qui est défaillant. Je tiens à souligner que je suis avant tout un citoyen. On est venu là pour préparer un meilleur avenir pour nos enfants.

Lgdc / HZK-Presse : Sur le fond, comment se sont déroulés les travaux ?

S.H : Personnellement, j'étais un peu perdu. En ce premier jour, nous avons cru que nous allions commencer les travaux, c'est à dire procéder à la répartition des groupes de travail, échanger et montrer par la suite nos points de vue. Mais vu ce que j'ai constaté, on est là juste pour la présence. On a eu l'impression que le travail était clos. On voit des techniciens qui nous lisent des présentations sans qu'on puisse donner notre avis, échanger, dialoguer et trouver une issue à nos problèmes. Si ça a été bien fait, tant mieux. Mais à quoi ça sert d'être là si c'est juste pour faire de la figuration…

Lgdc / HZK-Presse : Que pensez-vous de ceux qui ont refusé de participer à ces assises ?

S.H : C'est un choix. Et je ne vais pas entrer dans ce débat. Mais je pensais que les assises nationales avaient pour but d'établir le bilan des 42 ans d'indépendance de manière transparente et inclusive. Mais là, je pense que les assises, c'est surtout pour fêter l'anniversaire des 42 ans d'indépendance, pas pour étaler les problématiques du pays de A à Z. Ces problématiques étaient citées auparavant. Quand on invite des gens, c'est pour que chacun donne son opinion et si on est nombreux, on ne pourra pas le faire. C'est le seul regret que j'ai. En France, nous avons fait les mêmes concertations que ceux qui ont été faits ici. Et aujourd'hui, on attend de voire ce qui a été fait et ce qui n'a pas été fait et surtout, ce qu'on va faire. Mais on est loin... Je pense que la journée de ce mercredi changera la donne.

Propos recueillis par
Mohamed Youssouf



Said Hassane un délégué de la diaspora aux assises

Numéros utiles

Police
Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie
Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration
Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport
Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :
Le Select 773 00 31

Port maritime
Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux
Moroni:: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques
BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE
Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

ONU Comores
unis dans l'action

OFFRE D'EMPLOI

OIT
Organisation internationale du Travail

Le Bureau international du Travail lance un appel à candidature pour le recrutement de quatre membres du personnel du nouveau projet « **Renforcement de la paix et de la résilience aux Comores par la promotion de l'emploi des jeunes et de l'approche HIMO structurée** ». Les postes sont basés à Moroni pour une durée d'un an renouvelable.

Les candidats intéressés par cette offre sont priés de bien vouloir prendre connaissance de la description des postes dans les liens suivants :

- **Administrateur National du Projet à plein temps (Grade NOA)**
http://www.ilo.org/addisababa/about-us/offices/antananarivo/WCMS_617099/lang--fr/index.htm

- **Assistant administratif et financier à plein temps (Grade G5)**
http://www.ilo.org/addisababa/about-us/offices/antananarivo/WCMS_617098/lang--fr/index.htm

- **Expert en travaux HIMO structurée à mi-temps (Grade NOA)**
http://www.ilo.org/addisababa/about-us/offices/antananarivo/WCMS_617101/lang--fr/index.htm

- **Chauffeur à mi-temps (Grade G2)**
http://www.ilo.org/addisababa/about-us/offices/antananarivo/WCMS_617100/lang--fr/index.htm

Les dossiers de candidature (lettre de motivation et CV détaillé) portant la mention «RECRUTEMENT/Position recherchée/Projet HIMO Structurée» doivent être envoyés à Monsieur le Directeur du Bureau de Pays de l'OIT à Antananarivo par email à l'adresse électronique antananarivo@ilo.org,

au plus tard le 19 février 2018.

ASSISES NATIONALES

Une deuxième journée consacrée à la jeunesse

Les travaux des assises nationales ont débuté mardi dernier avec la question de Mayotte et la place des Comores dans le monde. Hier mercredi, c'était autour de la question de la gouvernance sociale et culturelle.

L'assemblée des assises nationales a débuté lundi et mardi au Palais du peuple en présence du chef de l'Etat et de la communauté internationale. Hier mercredi, les experts nationaux ont exposé le thème de la gouvernance sociale et culturelle. L'expert national a commencé par décliner les sous thèmes à savoir la jeunesse, la culture, le sport et le genre.

Il a montré la haute importance de cet axe dans le développement socio-économique du pays. « C'est un thème transversal à tous les autres thèmes. Puisque si on fait de l'économie, si on fait de la gouvernance économique, des infrastructures ou bien la politique, c'est en faveur de l'homme, qui est un être social qui vit en société. Et qui dit un homme qui évolue dans la société, dit un homme qui évolue dans la culture et dans une civilisation. Si on développe en oubliant l'homme, le développement ne vaut rien », explique Aboubacar Said Salim.

L'expert national recommande que l'Etat puisse s'impliquer dans tous les aspects évoqués et essayer de travailler sur un lieu de rencontre et d'échange avec la jeunesse. « La jeunesse doit avoir un lieu d'échange qu'est le palais du peuple. Un lieu qui leur permettrait de s'exprimer sur tous les aspects qui les intéressent », poursuit-il.

Les experts nationaux n'ont pas oublié les femmes. Ils ont montré que la femme est au centre du développement social. On doit lui accorder sa place. « Il est temps qu'on donne la place aux femmes, qui doivent occuper le devant de la scène et intégrer les cercles de décision », déclare Ouledi Ahmed.

Mohamed Youssouf

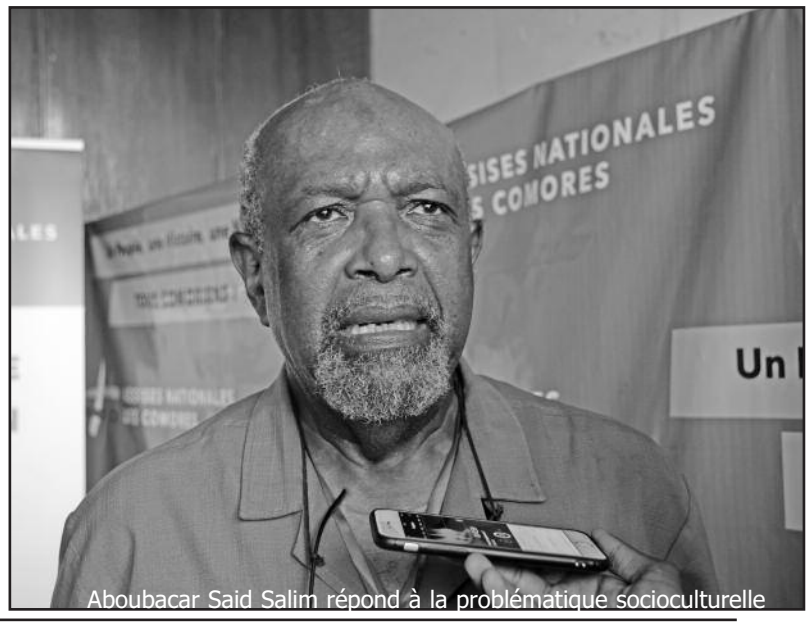

Aboubacar Said Salim répond à la problématique socioculturelle

ENVIRONNEMENT

Vers une sortie de crise, pour les ordures dans la capitale

Le problème des ordures qui s'entassent dans la capitale est passe d'être résolu. C'est ce qu'a confié Cheik Ali Bacar Kassim maire de Moroni dans un entretient exclusif qu'il a accordé à La Gazette/Hzk-presse. Le locataire de l'hôtel de Ville de la capitale qui s'insurge contre le manque de civisme pour le payement de l'écotaxe Censé financer le ramassage et le traitement des déchets ménagers.

Le casse-tête des déchets ménagers est en passe d'être résolu, d'après Cheikh Ali Bacar Kassim maire de Moroni. « D'ici demain (aujourd'hui, jeudi) il y aura une solution. Un bulldozer est déjà sur place (site d'Itsoudzou). Nous avons des échanges avec les maires, les députés de la région d'Itsandra et le comité de pilotage ainsi que le gouvernement pour avoir une solution durable », a-t-il déclaré.

Le locataire de l'hôtel de ville de la capitale estime que la solution pour sortir dans l'impasse d'une manière durable existe mais qu'elle demande des fonds. « Il y a le système de pyrolyse dont la matière qui ressort sert à faire l'enrobage des routes. Nous avons fait les devis, envoyés aux organisations internationales », a-t-il expliqué.


Montagne d'ordures au marché de la capitale

A l'en croire, la facture pour la question des déchets ménagers de la capitale, revient extrêmement cher pour la mairie. « Le ramassage uniquement revient à près de 24 millions fc. Je ne parle pas du traitement », a-t-il fait savoir. Et lui de rebondir sur l'éco-taxe, une cotisation imposée à chaque foyer de Moroni, et destinée à financer la collecte par des éboueurs de la mairie et le traitement des ordures. Le premier magistrat de la capitale regrette un manque de civisme de la population urbaine sur cette question.

Sur les 45 millions devant être collectés à raison de 1500 fc par mois et par foyer sur les 3000 recensés, la mairie ne récolte d'après-lui 4,56 millions fc. Insuffisant, dit-il, ne serait ce que pour payer un seul camion de ramassage des ordures. « Ce n'est même pas 50 fc par jour, le prix d'un sachet. J'ai toujours dit que j'ai du mal à comprendre comment quelqu'un peut sortir 2000 à 3000 fc pour s'acheter de la nourriture et refuser de donner 50 fc le prix d'un sachet. Et on nous demande de venir ramasser les ordures », s'est-il insurgé.

Cheikh Ali Bacar Kassim laisse entendre que s'acquitter de cette taxe est une conscience personnelle, pas besoins de faire du matraquage sur ce point. « Il faut une prise de conscience, car nous, en tant que citoyens, nous ne faisons pas notre devoir. Nous voulons que nos déchets soient ramassés et traités sans qu'on fasse des efforts », a-t-il déploré. « Aucun pays dans le monde même Madagascar. A Tana tout le monde cotise. Mais ici personne ne veut donner », a-t-il ajouté.

Et de conclure : « nous n'allons pas continuer à faire la manche. Je refuse de faire de la mendicité sur la question des ordures alors que nous pouvons le faire nous-mêmes ici. Nous ne faisons pas d'effort. Nous voulons que le citoyen européen cotise pour nous ? Parce les dons de la France, du Japon, de la Chine ce sont les impôts des citoyens de ces pays là. Je refuse encore une fois de faire la manche ».

Maoulida Mbaé

DIPLOMATIE :

Visite de travail du chef de la diplomatie au Japon

Pendant leur rencontre le 6 février 2018, le ministre Souef Mohamed Elamine et son homologue japonais ont abordé différents sujets d'intérêt commun. Ils ont, notamment, réaffirmé leur détermination à travailler de concert pour mettre en œuvre des initiatives concrètes qui cadrent avec les priorités des deux Gouvernements et les piliers de la TICAD (Conférence internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique).

Souef Mohamed El-amine s'est entretenu avec Taro Kono, son homologue japonais avant-hier mardi. Les deux ministres ont réitéré leur volonté de renforcer la coopération, sur la base des valeurs universelles de respect de la liberté, de la démocratie, de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance, c'est ce qu'il ressort d'un communiqué de presse dont nous avons copie. Les deux diplomates ont annoncé leur engagement de coopérer pour maintenir et renforcer un ordre maritime libre, ouvert et basé sur l'Etat de droit, qui est le fondement pour la paix, la stabilité et la prospérité de la communauté internationale, afin d'en faire un bien commun international.

A cet égard, le Ministre Souef a exprimé son soutien à la « Stratégie pour un Océan Indo-Pacifique libre et ouvert » que prône le Japon. Le Ministre Kono, qui suit de près la situation politique aux Comores, a exprimé son soutien au dialogue national en cours. Le Ministre Souef a exprimé la volonté ferme de l'Union des Comores pour l'indépendance économique par l'industrialisation, à travers la réalisation de la « Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCA2D) », révisée en 2017. Le Ministre Kono a exprimé le soutien du gouvernement du Japon à la mise en œuvre de cette stratégie.

Les deux ministres ont réaffirmé l'importance du développement humain et la nécessité partagée d'avancer rapidement sur les programmes prioritaires axés notamment sur: Le renforcement des capacités dans les domaines de l'éducation, y compris l'enseignement supérieur, et de la formation des ressources humaines, le développement de l'agriculture et la sécurité alimentaire, la coopération maritime, l'environnement et la gestion des catastrophes naturelles.

Ils ont convenu que le Japon et l'Union des Comores coopèrent étroitement dans divers cadres multilatéraux. Le Ministre Souef a exprimé le soutien de l'Union des Comores à la candidature de la ville d'Osaka pour accueillir l'Exposition Universelle de 2025 à l'élection prévue à l'automne 2018. Le Ministre Kono a adressé ses remerciements au Ministre Souef pour le soutien de son pays. Toujours d'après le communiqué conjoint, le Ministre Kono, qui suit de près la situation politique aux Comores, a exprimé son soutien aux assises nationales en cours.

Toufé Maecha

AIRES PROTÉGÉES

Trois Yéménites arrêtés pour pêche illégale

Des agents de la protection de l'environnement du parc national Cœlacanthe avec le soutien de la communauté villageoise de Chindini au sud de la Grande-Comore ont appréhendé trois individus de nationalité yéménite qui effectuaient une pêche non autorisée dans la zone marine protégée du Cœlacanthe.

Le 31 janvier dernier, des agents de protection de l'environnement du Parc National Cœlacanthe et la communauté villageoise de Chindini, ont appréhendé trois individus qui effectuaient une pêche non autorisée dans la zone Cœlacanthe (pêche au filet), une activité non autorisée dans cette zone protégée. La préfecture, la mairie de Foumbouni et l'association Ntsadjiva de Chindini se sont associées au parc National Cœlacanthe pour conduire les malfaiteurs à la brigade de gendarmerie de Foumbouni.

Reconduits au ministère de l'intérieur, les 3 pécheurs s'engagent à ne plus s'adonner à une activité de pêche dans la zone de Salimani Hambou jusqu'à Malé, couvrant le Parc National Cœlacanthe. Madame Rahamata Ahamada, conservatrice des Aires Protégées de Ngazidja souligne que Chindini fait partie intégrante du Parc National Cœlacanthe et que son exploitation est règlementée par les Parcs Nationaux des Comores, organe en charge de la protection de la biodiversité aux Comores en cogestion participative avec les communautés villageoises.

« Le plan d'aménagement et de gestion du Parc National Cœlacanthe autorise une pêche artisanale, sans usage de filet. Les communautés villageoises riveraines des parcs Nationaux des Comores sont invitées à poursuivre leur collaboration en signalant tout acte allant à l'encontre de la protection de notre biodiversité en s'adressant aux agents de protection de l'environnement ou aux membres des comités villageois », assure-t-elle.

Les Parcs Nationaux des Comores, les comités villageois, les organisations des pêcheurs, les associations ainsi que les acteurs intervenant dans la protection de l'environnement travaillent conjointement pour trouver un consensus sur la gestion durable des ressources naturelles.

Mohamed Youssouf



Bateau yemenite

La Gazette des Comores
Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication et Rédacteur en chef
Elhad Said Omar
Rédaction
A. Mmagaza
Maoulida Mbaé
Al-hamdi Abdillah
Mohamed Youssouf
M.I.M Abdou
Toufé Maecha
Chronique Sportive
B.M. Gondet
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
Sanaa Chouzour
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Rahamatouallah Youssouf
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

ONU Comores
unis dans l'action

PNUD
Union des Comores

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Appel à candidature : Service de Sécurité et Gardiennage des locaux et espaces de la Maison des Nations Unies en Union des Comores

Le PNUD lance un appel à candidature pour le recrutement d'une société pour le service de Sécurité et gardiennage des locaux et des espaces de la Maison des Nations Unies en Union des Comores.

Les soumissionnaires dans ce domaine et intéressés par cet appel d'offres sont priés de bien vouloir prendre connaissance des Termes de Références dans:
http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=43844
https://www.ungm.org/Public/Notice/67623

Une visite sur site est prévue le mardi 06 février 2018 de 09 heures à 11 heures, heure des Comores

Les offres devront parvenir au PNUD – Comores au plus tard le 14 février 2018 à 12 heures, heure des Comores

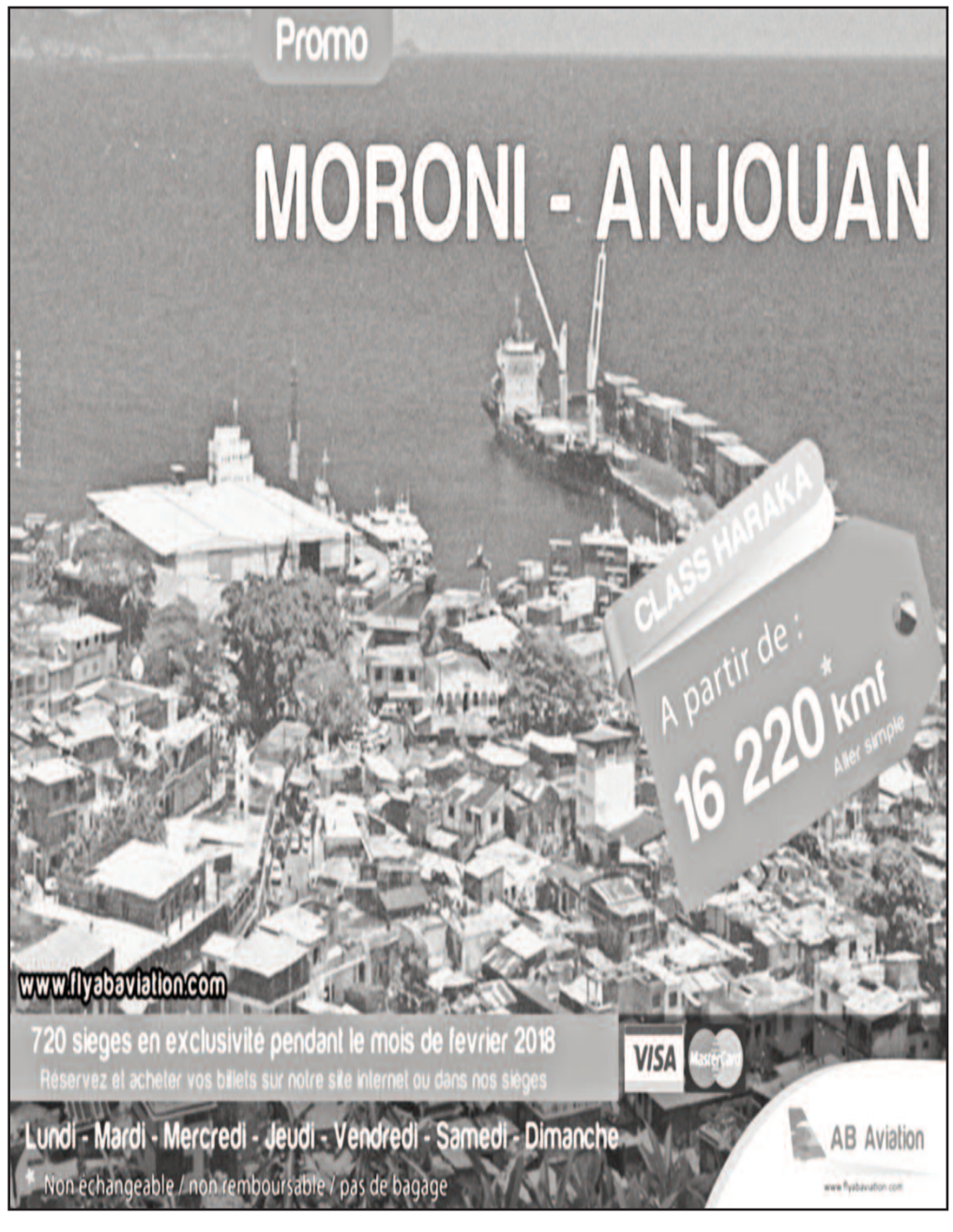

ENVIRONNEMENT URBAIN

Gestion des déchets ménagers : 42 ans d'échecs

Alors que la situation s'empire de jour en jour avec l'entassement des déchets ménagers dans les deux principaux marchés de la capitale, certains ne manquent pas de s'interroger sur cette problématique qui ne trouve pas de solution viable depuis plus de quatre décennies.

Le microcosme politique lors des campagnes électorales ne manque pas de faire des promesses pour une gestion durable des déchets mais arrivées au pouvoir les différentes structures se passent cette patate chaude.

Moroni, est la plus grande agglomération de l'archipel. La ville est composée de nombreux quartiers traditionnels et des plus récents. Elle comprend une population très diversifiée (proche des 100 000 habitants). Malgré quelques schémas pour l'organisation et le développement de la ville, celle-ci connaît une extension anarchique liée tant à l'exode rural qu'aux besoins administratifs du pays.

Depuis quelques quatre décennies, Moroni se trouve confrontée à des graves problèmes d'hygiène et d'assainissement. La ville ne cesse de grandir au fil des ans et sa population augmente de jour en jour. Cette forte croissance urbaine a eu pour effet le développement de l'habitat précaire et anarchique, des conditions de vie difficile et une dégradation importante des conditions d'environnement.

La quantité d'ordures et de déchets ménagers est en constante augmentation. Cette situation expose la population à des conditions d'hygiène déplorable. Aujourd'hui encore avec la crise liée au site de décharge, les déchets et ordures ménagères sont jetés aux alentours immédiats de leurs habitations, le long des routes et sur les bords de mer. Les ordures en se décomposant constituent des sources d'alimentation des animaux errants (chiens, chats, chèvres…) et aussi des foyers de prolifération des rongeurs (rats, souris…), des moustiques, des mouches et autres vecteurs de maladies.

Nous écrivons souvent que le secteur des ordures ménagères a besoin d'une volonté politique forte au niveau national car seule la volonté politique d'un gouvernement national est en mesure de poser un cadre de référence, notamment définir les objectifs et la stratégie nationale pour la gestion des ordures ménagères qui permettront ensuite de mobiliser les financements nécessaires pour la mise en place de filières de gestion des ordures ménagères.

Si aujourd'hui personne ne veut avoir une décharge dans « son jardin » pour reprendre une expression utilisée dans ce domaine, il n'en demeure pas moins que ceux qui ont pris des responsabilités, se doivent de prendre des initiatives et ne pas attendre toujours que le système des Nations-Unies ne débarque avec ses « plans d'urgence », sans fin, ajouteraient des mauvaises langues.

En fait nul n'ignore que la gestion des déchets ménagers a toujours achoppé sur l'absence de décharges contrôlées, répondant aux normes de sécurité requises pour ce genre d'installations dans l'ensemble des îles. Et les gouverneurs n'apportent pas tout le soutien escompté aux communes qui font face à cette situation.



Déchets au Petit Marché de Moroni

Les gouverneurs des îles si prompts à demander plus d'autonomie devraient sur ce plan là, être à l'initiative car comment peut-on comprendre le grand tapage qui est fait quand il s'agit de la santé ou du tourisme, l'on botte en touche quand il s'agit de l'hygiène et de l'assainissement ? Qu'on se le dise sans des îles propres, point de développement !

Mmagaza

LISTE DES STATIONS RADIODIFFUSIONS SONORES NATIONALES AUTORISEES EN 2017

L'ANRTIC publie ci-dessous, la liste des stations radiodiffusions de modulation FM, officiellement enregistrée et autorisée conjointement par le CNPA et l'ANRTIC en 2017.

L'ANRTIC informe aux stations de radiodiffusion ne disposant pas d'autorisation émanant des autorités compétentes, de venir s'enregistrer dans un délai de 15 jours à compter de la date de publication du présent communiqué. Faute de quoi, l'ANRTIC se réserve le droit de prendre les mesures réglementaires nécessaires en vue d'empêcher l'exploitation du des bandes de fréquences illégalement occupées.

NOM DE LA STATION	FREQUENCES ASSIGNEES	ADRESSE DE LA STATION
HIT RADIO	89 MHz	Oasis (Moroni)
Canal Radio des Jeunes (CRJ)	90 MHz	Itsandra Mdjini
Radio Comores Plus	90.5 MHz	Ntsoudjini
RTVP (Radio Lazer)	91.5 MHz	Dzahani La Tsidjé
Radio Hayba	91.7 MHz	Moroni
LABARAKA FM	92.5 MHz	Ntsoudjini
CRI - China	94.9 MHz	Voidjou
A.O.S - Association de l'Orientation Sociale	96.3 MHz	Nioumadzaha Voumbari
A.I.B - IQUR'U	97.7 MHz	Moroni Djivani
Radio LAMEMOU	101.4 MHz	Douniani Mboudé
A.I.B - IQUR'U	102.5 MHz	Moroni Djivani
RFI	103 MHz	Moroni Oasis
RFI	103.2 MHz	Mitsamihouli et Mutsamudu
Radio MWENDOO	103.5 MHz	Moroni Magoudjou
O.C.D.A.C	103.7 MHz	Samba Bodoni
RTMC-Mbéni	106 MHz	Mbéni Hamahamet
Radiotélévision Sud	106.5 MHz	Dembeni Mbadjini
ADCS radio	100 MHz	Mitsamihouli
RadioTélévisionn Cembenoi	97.5 MHz	Bangoi-kouni
Radio Kaz	107 MHz	Mkazi
RCM 13	107.5 MHz	Marseille / Telma - Oisis

FOOTBALL : TOURNOI AMISCO, FINALE

Mohoro se desserre de l'étau athlétique de Koua (1-0)

En clôture du tournoi Amisco, baptisé « Tournoi de Redynamisation », organisé en perspective de la nouvelle saison footballistique, les Club Aigles noires de Mohoro s'est confrontée à l'Association pour la Culture, la Jeunesse de Koua de Mitsamiouli (Acjkm). Après des chocs hors-normes, Mohoro s'impose (1-0) et remporte ainsi le 3e trophée de l'année.

Le match a commencé par une grande intensité. En l'espace de quelques minutes, sept joueurs ont été secourus. Confondant vitesse et précipitation, la 1ère période s'est soldée par un score nul et vierge (0-0). La reprise a suscité une grosse frayeur par ses chocs hors-normes. A la 53e minute, une échappée d'une trentaine de mètres, suivi des slaloms permet à Keldi Youssouf de marquer l'unique but du match (1-0). Cette réalisation enflamme le stade et injecte d'oxygène neuf aux deux prétendants.

Mohoro multiplie les actions offensives. Koua réagit et parvient à stopper net son élan. La partie se termine par ce court score (1-0) en faveur des verts des Aigles noires. L'entraîneur de l'Acjkm, Toihir Madi, n'affiche pas un sentiment de déception : « C'était un bon match. J'estime que nos joueurs ont livré un combat extraordinaire. Ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Au début de la reprise, où l'adversaire a eu la chance de marquer l'unique but de la partie, notre équipe avait relâché un peu, en termes de concentration.

Acjkm en D4

Nos deux derniers matches (quart et demie finales), n'avaient apprêté aucune confusion. Face à des dinosaures de D2 (Twamaya de Mvouni et Avenir club de Moroni), on est parvenu à faire la différence depuis la 1ère période. Aujourd'hui le club Aigles noires s'est montré plus réaliste. Je le félicite et encourage les arbitres. Nous allons préparer le championnat de D4 ».

Youssouf Issa, capitaine des victorieux, reste pragmatique : « Une rencontre vivante, équilibrée et excellente. Les deux adversaires étaient bien engagés. On était moins concentré en 1ère période, donc physiquement dominé. Koua est un adversaire redoutable. Dans le vestiaire, le langage de notre coach nous a réveillés et revigorés. On a inversé la situation sous un arbitrage adapté aux chocs. L'essentiel est donc fait. On a la coupe. Je remercie tous nos proches ».

Bm Gondet

Nos points de vente

Nassib Itsandra	Au paradis du livre
Nassib volovolo	Mag Mrket
Nassib Bacha	Station Filling
Nassib Kalfane	Librairie A la Page
Gare du nord	Nouveauté
Chez Kamardine Matelec	Bus Place de France
Wadaane coulé	Karthala chez Tati
Hadoudja chez Soroda	Magasin Mzé Cheik Gobadjou
Hadoudja chez Nadi	Café de la Médine Badjanani
Pâtisserie Pain Soleil Magoudjou	Said Bacar Djomani

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom :_____

Prénom :_____

Adresse postale :_____ email :_____

Tél. :_____ Fax :_____ Mob_____

Périodicité :

3 mois /__/ Montant : _____
6 mois /__/ Montant : _____
12 mois /__/ Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces /__/
Chèque /__/ n°_____
Virement bancaire /__/ réf. :_____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

Avis d'appel d'offres international

UNION DES COMORES

Projet d'Appui au Secteur de l'Energie aux Comores (PASEC)
Marché pour la réhabilitation des réseaux électriques moyenne tension (20kv) en Union des Comores

Date:26 janvier 2018

Dons: FAD n°: 2100155025668 et FEF n°: 5900155005451

AAO No: AOI/TRAVAUX/PASEC/2018-02

1.Le présent avis d'appel d'offres (AAO) suit l'avis général de passation des marchés du projet paru dans Development Business en ligne NoGPN - Comores - Projet Appui au Secteur Energie PASEC - 09 2014du 13/09/2014en ligne et sur le portail de la Banque (www.afdb.org).

2. L'Union des Comores a reçu un financement auprès de la Banque Africaine de Développement un don FAD et un don de la Facilité en faveur des Etats Fragiles (FSF) pour couvrir le coût du Projet d'Appui au Secteur de l'Energie aux Comores (PASEC), et entend affecter une partie du produit de ce financement aux paiements relatifs au marché pour les travaux de réhabilitation des réseaux électriques moyenne tension (20kV) des trois iles de l'Union des Comores (Grande Comores, Anjouan et Mohéli).

3. LaVice-Présidence Chargée du Ministère de l'Economie, de l'Energie, de l'Industrie, de l'Artisanat, du Tourisme, de l'Investissement, du Secteur Prive Et des Affaires Foncières à travers le Projet d'Appui au Secteur de l'Energie aux Comores (PASEC) invite, par le présent Appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture **des équipements de ligne aérienne moyenne tension (20kV)** et services de montage. L'Appel d'Offre International se déroulera conformément aux **Règles et Procédures pour les acquisitions de biens et travaux** de la Banque et tout particulièrement par appel d'offres « en une étape».

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres dans les bureaux duProjet d'Appui au Secteur de l'Energie aux Comores (PASEC)

Rue : Dawedjou Étage/ numéro de bureau : 1er étage Bâtiment ancienne école Gymnase, Ville : Moroni

Code postal : 1332 Numéro de téléphone : +269 763 68 72 / 763 68 74

Adresse électronique : pasecomores@gmail.com

5.Le Dossier d'appel d'offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille francs comoriens (50 000 KMF).

6. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du **Dossier Type d'appel d'offres ; Acquisitions d'Equipement**s, de la Banque.

7. Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessusau plus tard le 20 mars 2018 à 10h(heure locale) et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à neuf million (9 000 000) de francs comoriens.

8. Les offres doivent être valides durant une période de cent vingt (120) jours suivant la date limite de dépôt des offres.

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 20 mars 2018 à 10h30 (heure locale), à l'adresse suivante :

Rue : Dawedjou Étage/ numéro de bureau : 1er étage Bâtiment ancienne école Gymnase,
Ville : Moroni Code postal : 1332
Numéro de téléphone : +269 763 68 72 / 763 68 74
Adresse électronique : pasecomores@gmail.com.